



LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DES ECHECS

Compte rendu de la réunion du Comité de la Ligue Hauts-de-France des échecs

Le samedi 1er décembre 2018 à Lens

Présents : Éric Le Rol, Sylvie Verslype, Véronique Houck, Philippe Blot, Ouahid Hamida, Alain Carton, et Yann Serizel

Absents excusés : Jean François Roux, Michel Métayer, Emmanuel Variniac, Sarah Swiercz, Eleuthère Moreau, Stéphane Rommelaere, Loriane Lebret.

Ouverture du Comité Directeur à 18h10

Ordre du jour :

- Point financier

Au 1^{er} décembre 2018, Les comptes bancaires sont créditeurs à hauteur de 48783,11 €.

Organisation d'un stage de préparation aux jeunes qualifiés des championnats de France jeunes :

En partenariat avec le Club de Cappelle la Grande, Il est décidé l'organisation d'un stage de préparation lors de l'open de Cappelle La Grande aux jeunes qualifiés aux Championnats de France Jeunes, dans la limite de 20 participants pour des raisons d'accompagnateurs disponibles. C'est le seul créneau possible entre les qualifications de ligue et le Championnat de France Jeunes.

Budget alloué : 1000 €

Les inscriptions seront arrêtées aux 20 premiers inscrits des catégories U8 à U16.

Les demandes d'inscription sont à transmettre auprès du Club de Cappelle-la-Grande.

Perception des engagements d'équipes interclubs : 912 €

Pénalités de forfait 390 €, toutes les pénalités sur la saison 2017-2018 dues à la ligue ont été versées par les clubs.

Dépenses prévues en décembre : coupes (championnat ligue jeunes des 2 zones et le regroupement de la zone sud), 40 blocs feuilles de parties, médailles (500), 20 pendules et un vidéoprojecteur.

Rappel à destination des arbitres officiant pour la ligue : les frais de matériel au cours d'un arbitrage pour le compte de la ligue seront remboursés avec un maximum de 40 € par année pour les frais de papier et cartouches d'imprimante.

Tournoi vétérans et seniors + : perte financière environ de 125 €, valeur conforme au prévisionnel.



LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DES ECHECS

Les clubs ayant licencié une nouvelle féminine cette année, n'ayant encore jamais été licenciée, doivent se manifester auprès de la trésorière au plus tard pour le 31 décembre 2018, afin d'obtenir le remboursement de cette licence, hors cotisation club.

Aide financière concernant l'achat d'un échiquier géant pour le CDJE80 : Il est accordé une participation de la ligue de 100 € dans le cadre de l'aide aux CDJE pour le développement, il sera nécessaire d'envoyer un dossier de demande d'aide.

Demande d'aide à l'Open de Saint Quentin : Aucun open ne reçoit une aide financière de la ligue.

- Rappel des fonctionnements

Tout membre du Comité Directeur de la Ligue peut répondre :

- À toute question d'un licencié le concernant.
- À tout président de club de la Ligue pour tout problème concernant les licenciés de son club ;
- À tout président de Comité Départemental pour tout problème entre le Comité Départemental et la Ligue.

Les réclamations ou renseignements d'un club envers un autre club, un club envers un Comité Départemental, un Comité Départemental envers la Ligue sont régis de la manière suivante :

- Les renseignements sont strictement limités aux informations présentes sur le site de la FFE et ceux figurant sur les feuilles d'engagement d'équipes ;
- Les réclamations doivent être accompagnées des éléments attestant et démontrant que la personne qui réclame subit un préjudice, dans le cas contraire, la demande n'est pas traitée et la seule réponse de la Ligue se limitera à un retour de non-traitement pour demande non conforme.
- En dehors de ces deux cas, aucun renseignement ne sera fourni et dans le cas de transmission d'information, cela sera fait dans le respect des Règles Européennes sur les respects des données personnelles en vigueur depuis mai 2018.

- Points sur les Championnats des interclubs

Il est vérifié que tout club qui prétend à la montée en N3 en fin de saison respecte les règlements fédéraux pour évoluer à ce niveau.

Il est vérifié que tous les clubs de NIV et en dessous respectent le règlement particulier de la Ligue pour se maintenir ou monter au niveau supérieur.



LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DES ECHECS

- Désignation des dernières compétitions

Pour la zone Nord, il y avait 3 candidats pour accueillir la ronde regroupée : HALLICOURT, AUBERCHICOURT et FEIGNIES.

Pour la N2F, 3 candidats également : CAPPELLE LA GRANDE, ISBERGUES et BOULOGNE

Et enfin, 3 candidats pour accueillir la Coupe de la Parité : ROUBAIX, ISBERGUES et BOULOGNE.

Pour la zone Sud, il n'y avait qu'un seul candidat pour chaque compétition N2F et Parité.

Après débat et vote, voici les dates, lieux et arbitres retenues pour ces compétitions :

		ZONE NORD	ARBITRE	ZONE SUD	ARBITRE
3 FÉVRIER 2019	N2F	ISBERGUES	PHILIPPE BLOT	NOYON	GREGORY BRACQ
10 MARS 2019	PARITÉ	BOULOGNE	BORIS FLEURQUIN	BERNOT	BERNARD LUCAS
13 JANVIER 2019	RONDE REGROUPEE	-----		ORIGNY SAINTE BENOITE	?
31 MARS 2019	RONDE REGROUPEE	HALLICOURT	PHILIPPE BLOT	-----	

Si les arbitres désignés ne sont pas disponibles pour ces compétitions, merci de se rapprocher de notre directeur régionale de l'Arbitrage.

Pour rappel, l'AG est prévue le 23 mars 2019 à NEUVILLE EN FERRAIN

- Point sur les Championnats de Ligue Jeunes

Les inscriptions sont en cours de confirmation pour la zone Nord et Sud.

La première réunion du groupe de travail devrait se dérouler prochainement, afin d'orienter la politique en faveur des jeunes et proposer différentes pistes d'évolution des championnats de Ligue Jeunes : Philippe Blot, Directeur du Développement est chargé de l'organisation de la réflexion. Ouhaïd Hamida rejoint le groupe de réflexion.

- Championnats de France Jeunes : organisation

Il n'y a plus de subventions CNDS attribuées cette année. Du fait de la qualité des finances, le statut quo est malgré tout maintenu pour 2019, mais l'année suivante, il sera nécessaire de voir l'évolution des finances accordée aux coûts des championnats de France Jeune.

Le nombre d'accompagnateurs et les aides financières accordées aux clubs par participant sélectionné aux championnats de France Jeunes, sont reconduits pour les championnats ayant lieu en 2019.

Les trois entraîneurs désignés sont Ouahid Hamida, Rabah Bouhallel et Michel Barbaut.



LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DES ECHECS

- Championnats scolaires : phase Ligue

Proposition de lieu et d'une date un mercredi de mars, Yann Serizel et Ouahid Hamida sont chargés de faire la proposition au Bureau qui entérinera la proposition.

- RGPD : Règlement européen de protection des données personnelles

Le rappel du fonctionnement doit être scrupuleusement respecté.

Le Président de la Ligue est le responsable du respect de la protection des données personnelles, le correspondant vis-à-vis de la CNIL et des personnes susceptibles d'avoir accès à ses données personnelles.

Il autorise les personnes suivantes à avoir accès aux données personnelles :

- La Secrétaire générale, toutes les fiches de renseignements transmis par les clubs ;
- Le DRA, les fiches des renseignements des arbitres dans le cadre de la préparation des examens d'arbitre et la possibilité d'accès aux renseignements auprès de la DNA. Le DRA ne peut transmettre des informations sur un arbitre qu'à la DNA, Le Président de la Ligue, et aux Présidents de la Commission de discipline et d'appel et à l'intéressé.
- Les membres de la Commission de discipline et d'Appel uniquement sur les éléments dont ils doivent traiter le sujet. Ces membres sont tenus au secret des pièces communiquées.
- Le Directeur des Championnats et arbitre principal dans le cadre des compétitions des championnats de Ligue Jeunes. Les éléments détenus de l'autorisation de soin seront détruits à l'issue du championnat.

Aucune communication des données personnelles ne peut être faite, sans avoir, en parallèle prévenue la personne concernée des données qui seront transmises.

La Ligue n'est aucunement responsable des renseignements présents sur le site de la FFE.

Tous les documents de la Ligue, dès qu'ils contiennent des données personnelles devront clairement indiquer sur le document que la personne les donnant, permet son utilisation et sa transmission dans le respect de la réglementation de la protection des données personnelles.

- Statuts des Règlements des Comités Départementaux

Les Comités Départementaux devaient envoyer leurs statuts types, à ce jour ce n'est pas fait.

La FFE relance les Ligue pour qu'elle contrôle en son nom l'évolution des règlements des Comités Départementaux selon les statuts types.

La Ligue donne aux Comités Départementaux jusqu'à la fin du premier semestre pour se mettre en conformité, passée ce délai, elle informera la FFE de cette absence d'obligation pour suite à donner.



LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DES ECHECS

- Contrôle des états financiers des Comités Départementaux

En conformité des règlements de la Ligue, les Comités départementaux sont chargés de transmettre les documents financiers et documents comptables pour contrôle au plus tard un mois avant l'Assemblée Générale des Comités départementaux.

- Point concernant la nomination des arbitres lors des compétitions de la Ligue

Le DRA est chargé de compléter en ajoutant le nom de l'arbitre pour la zone regroupée zone Sud : Voir tableau précédent.

- Points divers

- Véronique Houck présente sa démission en tant que Secrétaire Générale, Directrice régionale des féminines et Membre du Comité Directeur.

Elle se dit lassée de devoir supporter agressivité permanente des mails qu'elle reçoit, sa santé s'en ressent et son plaisir de donner bénévolement de son temps (beaucoup trop de temps) aux autres s'est estompé. Elle souhaite que son départ fasse un électrochoc.

Le Président de la Ligue regrette sa décision, mais devant l'état moral de Véronique et eu égard aux services qu'elle a rendu, il ne se voit pas en droit d'essayer d'influer sa décision. Il tient en son nom personnel à remercier Véronique pour tout le travail qu'elle a accompli, sans aucun intérêt ou ambition personnelle, au sein de la toute nouvelle Ligue Hauts-de-France des échecs qu'il est bien difficile d'harmoniser dans le but d'un développement commun.

Enfin, Il remercie Véronique de mettre fin à ses mandants à compter du 15 décembre 2018 afin de permettre à la Ligue de s'organiser et lui renouvelle toute son amitié que sa décision ne remet pas en cause.

- Philippe Blot regrette que le bureau Directeur n'ait pas été consulté au préalable de la décision prise par le Président du report de la journée du championnat du 18 novembre suite au mouvement des gilets jaunes.

Le Président rappelle que l'information de la situation lui a été transmise samedi en milieu d'après-midi. Il s'est renseigné auprès des Ligues de football et basket qui ont annulé leurs compétitions sur le week-end.



LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DES ECHECS

Parallèlement le Directeur des compétitions de la zone Sud lui a décrit la situation dans les départements de l'Aisne et de l'Oise. Il a fait part de son souhait d'un report de la compétition. Après compilation de tous ses éléments, Le Président de la Ligue s'est fait son opinion.

La vice-Présidente, à l'analyse de la situation exposée et devant le fait que seul le Président engage sa responsabilité juridique en cas de problème, lui a fait part de son soutien dans cette prise de décision.

Le Président de la Ligue a informé la Secrétaire Générale vers 17h d'informer les clubs du report de la compétition de la Ligue avec la précision que les clubs qui souhaitaient maintenir leur rencontre le faisait sous leur seul et entière responsabilité en cas d'accident.

Le Président termine par le fait qu'il ne laisse à personne le droit d'engager pour lui sa responsabilité juridique, lui seul assume sa décision.

Levée de la séance : 22h52

La secrétaire V. HOUCK

Le Président Éric Le Rol